

l communal

Port d'immeubles communaux

es
s avaient
noine (im-
communal,
union du

de gara-
ège com-
mbtient) la
atre gara-
ue de Pin-
ses fixées
25000 €

d'im-
La Ville
ne école
ison à la
ors de la
lique à la
mbre, ces
s trouvé
e à prix
les deux
écidé de
de ces
re de gré
Les offres
à partir
00€ pour
e le col-
Athoise)
e devrait
de la rue
groupe-
xemple)

VAL DE DENDRE Le CRD a un nouveau président



EdA - 5037296508

Ronny Balcaen est le nouveau président du Contrat de Rivière Dendre.

En raison de son statut d'ASBL, le Contrat de Rivière Dendre est composé d'une assemblée générale comptant une cinquantaine de membres. « Pour rappel, le Contrat de Rivière rassemble des membres du SPW, douze communes, la Province de Hainaut, ainsi que des structures associations locales, des entreprises, des intercommunales, des parcs naturels, etc. », rappelle Julie Goffette, coordinatrice du Contrat.

En octobre, l'assemblée générale du Contrat de Rivière Dendre s'est réunie afin de procéder à l'élection de ses représentants au conseil d'administration pour les trois années à venir. Afin d'avoir un maximum d'égalité au niveau des voix lors de la prise de décisions, le CA est composé de cinq membres du SPW, cinq membres des acteurs locaux et cinq membres des pouvoirs locaux (communes et province). La coordinatrice, Julie Goffette, siège également au CA, en tant qu'administratrice déléguée.

Les nouveaux administrateurs se sont réunis voilà quelques jours. Ils ont désigné les membres du bureau. Le nouveau président est Ronny Balcaen (échevin à Ath), la vice-présidente est Perrine Garreau (Carrières Unies de Porphyre), le trésorier est Claude Deschuyteneer (Locale Ardennes & Gaume) et le secrétaire est Armand



L'opération « Chaleur au cœur » est organisée au 10 de la Grand-Rue des Bouchers.

cherchant régulièrement des locaux. « En 2015, la Ville y avait effectué des travaux pour quelque 19000€... », rappelle-t-elle. Chacun s'en souvient en effet. Les décideurs de l'époque avaient ensuite « tenté » de louer cette maison (cinq chambres, cuisine équipée) pour la modique somme de 250 €...

3. Une mise à disposition On sait que l'opération « Chaleur au cœur » se déroule dorénavant au n°10 de la Grand-Rue des Bouchers, dans les locaux aussi occupés par les Faucons rouges depuis 1997. « Le montant du loyer avait été fixé à 61,97€ (loyer actuel indexé : 92,21€) + les frais d'énergie (électricité, eau, chauffage) », indique la note du collège communal. « Ils n'occupent plus les lieux que le samedi après-midi de 13 à 19h ; les autres jours l'immeuble est inoccupé. De plus, les

charges sont devenues trop importantes pour eux au vu de leur occupation. Avec leur accord, nous venons d'y installer « Chaleur au cœur ». Le service Cohésion sociale souhaite y organiser diverses activités dans le cadre du PCS. Dans un premier temps, la distribution de repas aux personnes seules ou démunies, se fera dans le cadre du PCS, trois jours par semaine de 11h à 14h30. Il est également possible, à certains moments, que des ateliers spécifiques (accessibilité à la culture, info énergie ou autre) y soient effectués à la suite du repas. La Ville reprendrait donc à sa charge les énergies (eau, chauffage, électricité). » Via une nouvelle convention d'occupation, les Faucons rouges paieront dorénavant 85€ par mois, toutes charges comprises. Pascale Nouls (Liste Athoise) s'étonne de la manière dont l'opération est menée. « Pour

quoi ne pas vendre aussi cet immeuble ? Parce que ce sont les Faucons rouges ? D'autres mouvements de jeunesse sont peut-être intéressés... Ces locaux sont-ils adaptés pour y faire de la restauration ? » Elle lance l'idée de l'ancien restaurant de l'Hôtel des Finances pour y mener l'opération de solidarité ; le bourgmestre Bruno Lefebvre remarque qu'une interrogation repose sur l'avenir de ce centre. Christel Hosse relève que la convention prend cours le 1^{er} décembre (« Or, nous sommes le 19... »). Elle s'interroge sur l'exiguïté de ces locaux pour l'opération « Chaleur au cœur ». « N'est-il pas mieux de trouver d'autres locaux pour les Faucons ? » La majorité ne modifie cependant pas sa position d'un iota et la Liste Athoise émet un vote négatif sur la nouvelle convention avec les Faucons rouges. ■ **F.H.**



Ensemble pour Noël À la veille des vacances de Noël, les élèves et enseignant(e)s des écoles des Audacieux, de Saint-Roch et de la Visitation Saint-Pierre se sont unis pour vivre la veillée de Noël en l'église Saint-Pierre. Ce fut un moment privilégié pour comprendre et partager l'esprit de Noël, qui ne se résume pas à des cadeaux ou des vacances. Chants, poésies, intentions de prière et mise en scène